

PROCES-VERBAL DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 10/05/2022

19 h Centre Social du Douet

Présents :

G. THEPAUT –J. de CAZANOVE–R. ABELARD– M. COISY –H. MANAC’H–J. SMYKOWSKI–B.

GOURVEZ– P. PUJOL – JP. BRUNET – Ch. ALAGHEBAND

Absents excusés:

G. PORTUGAL (pouvoir à R. ABELARD)– M. MORLEC(pouvoir à B.GOURVEZ)– G. BERRUET (pouvoir à JP. BRUNET)

**PV du CA du 8 Mars 2022**

Le PV de la réunion du CA du 8Mars 2022est adoptéà l’unanimité par les administrateurs qui étaient présents à la réunion

1. **Point sur l’entretien du parcours et le choix des dates de compétitions**

D’avril à juillet, il est plus difficile de jouer sur notre parcours. En raison d’une organisation inadaptée des équipes de la Ville, les tontes du parcours n’ont pas été correctement anticipées avant le long week-end Pascal. Cette situation a occasionné de nombreuses remarques des joueurs.

Habituellement, 2 compétitions seniors sont organisées sur le terrain de St Sébastien. Contrairement aux autres années les 2 compétitions *Stableford* Senior ont été organisées au Printemps : l’état actuel des *greens* et la hauteur des *roughs*(inhabituelle les autres années à cette saison) ne permettent pas aux équipes gagnantes de rivaliser avec les vainqueurs sur les autres golfs. La hauteur des *fairways* est aussi trop élevée (les machines de la ville sont réglées sur une hauteur de coupe trop élevée). Les *greens* n’ont pas été suffisamment arrosés (c’est la ville qui est responsable de l’arrosage : utilisation des données météorologiques de l’aéroport).

La convention actuelle avec la ville ne donne aucune latitude à l’AGS pour l’entretien et la maintenance du terrain (ex date de la tonte estivale des roughs non modifiable).

1. **Aménagement du golf**

Lors de sa réunion du 6 juillet 2021, le CA a adopté à l’unanimité le devis de Florian BOUSSAUD (Atelier 360°) concernant l’aménagement du golf et la création d’un parcours école, **sous réserve de l’accord de la Mairie**.

Le but de l’étude est, dans un 1er temps, de faire un plan coté de notre terrain et d’identifier tous les arbres avec leur essence et de les positionner à l'exception des arbustes dernièrement plantés qui ne pousseront jamais.

Cette étude doit préparer:

* + La proposition de restructuration du rough avec des mesures compensatoires (prévu dans l'étude) pour demander une révision de l'arrêté préfectoral
  + Des propositions techniques d'amélioration en vue du renouvellement du label argent qui est loin d''être acquis

1. **Point sur les achats de vêtements et les déplacements**

Achat de polos pour la compétition de St MALO pour les interrégionales promotion : le CA donne son accord pour l’achat de 8 polos identiques à Décathlon.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Vote n° 1-5-2022 :  Gratuité des polos pour les participants à la compétition de St Malo | |
|  | Pour | Contre |
| Voix | 13 | 0 |

Patricia se charge de la commande et du logotage dans une boutique de Vertou.

Par la suite une commande de polos logotés sera réalisée pour les adhérents le 31 mai (commande avec règlement) : ils seront mis en vente au prix de 25 € (3 tailles proposées H et F et 2 couleurs : blanc et bleu marine).

Participation aux frais de déplacement pour la compétition de St Malo : les frais d’hébergement (430 € en appart hôtel) et de déplacement (3 x 80 € pour les véhicules) seront pris en charge par l’AGS.

Par ailleurs, il est rappelé que lors des déplacements des bénévoles pour des manifestations oudes compétitions (ex : accompagnement des enfants ou des handigolfeurs) les trajets de plus de 50 kms et les repas sont indemnisés par l’AGS (cf Article 6.5 du RI)

1. **Invitation des journaliste de la presse écrite**

L’invitation aura lieu le 12 mai 2022, comme cela a été indiqué dans le compterendu de la réunion de bureau du 19 avril 2022). Le dossier de presse préparé à cet effet a été transmis aux administrateurs le 10 mai, après avoir été transmis aux journalistes.

Lors de la rencontre du 12 mai, l’AGS sera représentée par Gilbert, Patricia et Jocelyn. Cyrille y participera. Un journal sportif de Ouest France est invité ainsi que des journalistes locaux de Ouest France et Presse Océan.

La rencontre avec la presse aboutira à des articles locaux et sportifs qui seront rédigés par les journalistes (l’AGS n’ayant, bien sûr, pas la main sur le contenu des articles).

1. **Reportage sur le golf de St Sébastien sur Loire**

Un reportage « Echappée verte »sur notre golf est prévu entre le 10 et le 19 mai à la demande de la FFG et du site FLYGOLF.FR La diffusion ultérieure est prévue sur ce site et dans les différentes rubriques de la FFG dont "le golf de la semaine".Aucune date précise n’a encore été fixée.

1. **Invitation à la journée des associations/Loisirs**

Le CA décide de ne pas donner suite à cette invitation

1. **Participation à la « semaine extraordinaire »**

Le Conseil Handi Citoyens et la Ville s’associent avec de nombreux partenaires pour proposer une « troisième semaine extraordinaire » ; cette semaine est placée sous le thème « Sport et Handicap ». Gilles B a été contacté par la mairie pour proposer à l’AGS de participer à cette manifestation qui aura lieu le samedi 21 mai de 14h à 19h. Inspirée de « Sportissimo, elle permettra à chaque association ayant une section Handisport qui participera de proposer une exposition avec des panneaux et des photographies. Gilles a confirmé la participation de l’AGS. La structure gonflable sera utilisée et des démonstrations golfiques auront lieu à l’extérieur.





***Séance levée à 21h10***

**Prochain CA :**

**le mardi 14 juin 2022 ?????**

**Centre Social du Douet à 19h**